

TARIFS DES LOCATIONS DE BOIVRE LA VALLEE

COMMUNE DELEGUEE DE BENASSAY		COMMUNE DELEGUEE DE LA CHAPELLE-MONTREUIL		COMMUNE DELEGUEE DE MONTREUIL-BONNIN	
SALLE DES FETES (caution 400 € + caution ménage 100 €) Gratuite pour les associations communales Capacité 280 pers.		GRANDE SALLE (caution 400 € + caution ménage 100 €) Gratuite pour les associations communales capacité 250 pers.		SALLE DES FETES « MAURICE HACAULT (caution 400 € + caution ménage 100 €) Gratuite pour les associations communales capacité 120 pers.	
Habitants de la Commune Restaurateur de la Commune	270 €	Habitants de la Commune Restaurateur de la Commune	270 €	Habitants de la Commune Restaurateur de la Commune	130 €
Personnes et associations hors Commune	430 €	Personnes et associations hors Commune	430 €	Personnes et associations hors Commune	180 €
Vin d'honneur familles de la Commune	65 €	PETITE SALLE (caution 400 € + caution ménage 100 €) Gratuite pour les associations communales capacité 40 pers.		Vin d'honneur familles de la Cmmune	35 €
		Habitants de la Commune	130 €		
Vin d'honneur familles hors Commune	80 €	Personnes et associations hors Commune	180 €	Vin d'honneur familles hors Commune	65 €
TIVOLIS (caution de 200 €) Quantité : 2 + 1 au terrain de Nesdes		SALLE DE LA GARENNE (caution 400 € + caution ménage 100 €) Gratuite pour les associations communales capacité 60 pers.		STADE ET BUVETTE	
Habitants de la Commune	100 €	Habitants de la Commune	130 €	Gratuite pour les associations communales	
Sur terrain de Nesdes	50 €	Personnes hors Commune	180 €		
SALLE DES ASSOCIATIONS		Associations hors Commune	200 €	Habitants de la Commune	30 € la journée
Gratuite pour les réunions d'associations communales				Habitants de la Commune	50 € le week-end

COMMUNE DELEGUEE DE LAVAUSSEAU

LA CHAPELLE capacité 120 pers.		SALLE DU STADE (caution 400 € + caution ménage 100 €) Gratuite pour les associations communales capacité 130 pers.		TIVOLIS (3x3) (caution de 200 €) (Gratuite pour les associations communales) La commune ne prend pas en charge le montage ni le démontage des tivolis	
Gratuite pour les associations communales		Habitants de la Commune	130 €	Habitants de la Commune	100 €

SALLE DE LA BOIVRE (caution 400 € + caution ménage 100 €) Gratuite pour les associations communales capacité 250 pers.	
Habitants de la Commune	270 €
Particuliers et associations hors commune	430 €